

LETTRE *

DES COMMISSAIRES de la Colonie de SAINT-DOMINGUE,

AU ROI.

SIRE,

A l'inſtant où VOTRE MAJESTÉ a témoigné à ſes Sujets la plénitude de ſa tendreſſe, en manifeſtant l'intention où elle étoit de les réunir autour de ſon Trône, une ſenſation délicieuſe a preſſé tous les cœurs Français, & prompte comme l'éclair, cette commotion ſi douce s'eſt propagée AU-DELA DES MERS.

---

* Cette Lettre a été remiſe, *le 4 Septembre* 1788, par les Commiſſaires ſouſſignés, à M. LE COMTE DE LA LUZERNE, Miniſtre de la Marine, qui s'eſt chargé de la préſenter au ROI.

Vos Colons de Saint-Domingue n'attendoient que ce ſignal, pour voler aux pieds de leur Souverain. S'ils n'ont pas le bonheur de vivre ſous ſes yeux, ils n'en ſont pas moins ſes Sujets les plus fidèles, & chaque jour, lorſque ſous un Ciel brûlant ils fécondent une terre deſſéchée en l'arroſant de leurs ſueurs, ils ſongent avec délices que l'œuvre de leurs mains, tranſportée dans la Métropole, produit l'heureux effet, ou de ſoulager le pauvre, ou d'augmenter les jouiſſances du riche, & ſur-tout, de doubler par une circulation rapide, les richeſſes du Pere commun, qui ne les priſe que pour les reverſer ſur ses Enfans.

C'est ainſi, qu'au commencement du ſiècle dernier, des milliers d'hommes eurent le courage de renoncer aux douceurs de la Mere-Patrie, de braver les dangers des tempêtes, & ceux d'un climat rigoureux, pour aller fonder dans un autre hémiſphere une Patrie nouvelle, dont l'organiſation fût telle, qu'elle ne ceſsât jamais de correſpondre avec la Métropole, & de lui devenir néceſſaire, en augmentant ſon territoire, ſes productions, ſes échanges & ſes rapports.

Nous ſommes, SIRE, les deſcendans de ces Enfans qui ont formé une nouvelle branche dans votre Empire. Nous avons reçu de nos Peres, comme un dépôt précieux, les Mœurs, les Loix, les Coutumes qui régiſſoient votre Royaume: ils les adapterent aux nouvelles Provinces qu'ils venoient de ſoumettre à votre domination: nous les avons conſervé comme le feu ſacré; & c'eſt à ce ſigne non équivoque, qu'il nous ſera toujours

facile de prouver notre confraternité avec le Continent, si les liens qui nous ont rapproché dès-lors, & que nous avons su doubler depuis, n'étoient pas une preuve vivante de l'union intime, que le besoin & des intérêts réciproques resserrent tous les jours.

Depuis cettte époque éloignée, depuis l'aggrégation de ces nouvelles Provinces que l'on appelle Colonies, les Rois, vos augustes prédécesseurs, empêchés par le malheur des temps, ou par des guerres étrangeres, n'ont jamais réuni leurs Sujets, pour conférer sur les affaires communes. De cette longue privation pour les Peuples, avoit résulté une langueur qui auroit dégénéré en une maladie nationale, si VOTRE MAJESTÉ ne s'étoit hâtée d'y porter remede; il vous étoit réservé SIRE, d'entrevoir le mal, d'en chercher la source, & d'adopter le meilleur de tous les moyens pour la tarir. Vous avez résolu d'appeller vos Sujets autour de Vous; vous avez résolu de donner à l'Europe le spectacle imposant de 24 millions d'hommes, délibérant avec franchise devant leur Souverain.

Au moment de convoquer cette Assemblée auguste, VOTRE MAJESTÉ, par une suite de sa bonté prévoyante, a senti que les formes anciennes pouvoient être insuffisantes. Le changement des temps, l'augmentation de vos Domaines, sembloient exiger une modification essentielle dans la composition du Sénat de la France. Vous avez cru ne devoir consulter, sur un objet aussi important, que la Nation elle-même, & les intentions

paternelles que vous lui avez manifeſtées à ce ſujet, le 5 *Juillet* & le 8 *Août* dernier, reſteront à jamais gravées dans le cœur de tous les Français.

BIENTÔT chaque Province a ouvert le dépôt de ſes Chartes : les Savans ont interrogé les anciens Manuſcrits : chaque Ordre a mis en avant ſes prétentions, ſes titres....

NOUS, SIRE, nous n'en avons d'autres que d'être les ENFANS de VOTRE MAJESTÉ. Nous tenons dans nos mains les DEUX ARRÊTS qu'elle vient de rendre. Forts de ces titres précieux, enhardis par les droits qu'ils nous donnent, nous venons offrir à notre Pere, notre amour, à notre Souverain, notre ſang : dès long-temps déjà, nous avons ſu le répandre pour ſon ſervice : mais ce n'eſt qu'aujourd'hui ſeulement, qu'il nous eſt libre de lui en préſenter, EN CORPS, le reſpectueux hommage.

EN effet, lors des derniers Etats, nos Aïeux n'avoient pas encore traverſé les Mers, & la BRANCHE vigoureuſe que nous formons aujourd'hui n'étoit point encore ſéparée du TRONC.

QUEL accroiſſement, SIRE, dans un ſiècle & demi! nous avons été défricher des terres inconnues, nous avons bâti des Villes; nous avons preſque fondé un Empire. Victimes du climat, nous avons bravé la mort pour augmenter vos Poſſeſſions, & quand enfin, il a été bien reconnu que la nature refuſoit aux Français la force de corps néceſſaire pour cultiver un ſol brûlé ſous une zone ardente,

nous avons conſervé nos têtes pour ordonner les travaux, & nous avons été chercher au ſein de l'Afrique un Peuple entier d'habitans acclimatés: nous leur avons preſcrit d'enrichir la Métropole & notre Souverain, & pour prix d'un travail, tribut que le pauvre paie par-tout aux riches, nous les traitons par humanité & par intérêt, comme nos Enfans, en dépit des aſſertions erronées de quelques Philoſophes novateurs.

AUJOURD'HUI, SIRE, nous mettons à vos pieds le réſultat heureux de tant de peines, de tant de travaux, de tant de courage, de tant d'amour; AGRÉEZ LE SUCCÈS DE DEUX SIECLES, & daignez un moment en apprécier la valeur.

DU haut de votre Trône, promenez vos regards ſur toute les Province de la France; meſurez leur étendue; que votre œil, enſuite, franchiſſe l'Océan: qu'il embraſſe l'immenſe Pays que nous repréſentons; qu'il compte ſoixante Villes ou Bourgs, ſix mille Habitations, qui ſont autant de Villages, deux cens lieues de côtes: qu'il voie la NAVIGATION entretenue par nous, LE COMMERCE vivifié par nous, DEUX CENS MILLIONS mis en circulations par nous; qu'il voie, en temps de guerre, nos biens, nos perſonnes, les premieres VICTIMES DE L'ENNEMI; qu'il nous voie alors les PREMIERS DÉFENSEURS DE L'ÉTAT, & daignez, à ces titres, nous aſſigner, comme à vos autres Enfans, NOS FRERES, une Place dans l'Aſſemblée prochaine de la GRANDE FAMILLE.

LE choix de nos Députés ne ſauroit être embarraſſant : nous ſommes tous propriétaires, tous

égaux, tous Soldats, tous Officiers, tous Nobles; nous ne formons qu'un ſeul ordre, comme nous n'avons qu'un cœur à vous offrir.

CEPENDANT, SIRE, nos intérêts ſont tellement importans, notre territoire ſi vaſte, les différences de climats & de productions ſi variées, que ce ſeroit tromper VOTRE MAJESTÉ, que de ne pas lui faire connoître que TROIS DÉPUTÉS, AU MOINS, de chacune des grandes diviſions de la Colonie, ſont indiſpenſablement néceſſaires pour lui apporter, dans toute ſon intégrité, le vœu de Saint-Domingue; car CE NE SONT PAS DES DOLÉANCES, CE SONT DES VŒUX que nous avons à faire entendre.

VOTRE MAJESTÉ, en preſcrivant les formes de l'élection, ordonnera que les NEUF DÉPUTÉS ſoient choiſis librement, ou par les Propriétaires réſidans à Saint-Domingue, ſi le temps le permet; ou, ce qui reviendroit au même, par l'Aſſemblée générale des Colons réſidant en France, qui forment le plus grand nombre des grands Propriétaires, & dont la plupart ont l'honneur d'approcher tous les jours de votre Perſonne.

OUI, SIRE, les liens du ſang, ces liens que rien ne ſauroit rompre, ont uni pour jamais votre Nobleſſe avec Saint-Domingue. Votre Cour eſt DEVENUE CRÉOLE par alliances, & nous nous félicitons de penſer que nulle Province du Continent n'a l'avantage d'entourer VOTRE MAJESTÉ d'auſſi près que ſes Colonies de l'Amérique.

QUANT à nous, SIRE, que tous les Colons de ce ſecond Royaume ont honoré de leurs ſuffrages, chargés de mettre ſpécialement leurs hommages aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, nous approchons de votre Trône, avec cette confiance qui accompagne toujours des Enfans ſoumis, lorſqu'ils adreſſent à un Pere tendre une demande juſte. Nous nous glorifierons à jamais de notre miſſion, ſi nous avons le bonheur d'annoncer à nos Conſtituans, que VOTRE MAJESTÉ a daigné jetter ſur eux un regard paternel; & pénétrés de cette douce eſpérance, nous la ſupplions d'agréer le ſeul tribut digne d'Elle que nous puiſſions lui offrir, celui d'une gratitude ſans bornes, & d'un abſolu dévouement.

Nous ſommes, avec reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-ſoumis, & très-fidèles Sujets

Signé :
LE DUC DE CHOISEUL-PRASLIN.
LE MARQUIS DE GOUY-D'ARSY.
LE DUC DE CERESTE-BRANCAS.
LE COMTE DE REYNAUD.
DE PEYRAC.
LE COMTE DE MAGALLON.
LE MARQUIS DE PAROY.
LE CHEVALIER DOUGÉ.
LE MARQUIS DE PERRIGNY.